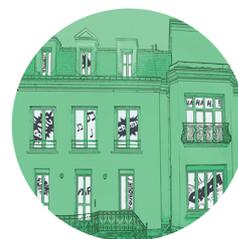




MJC Louis Lepage
36 boulevard Galliéni, 94130 Nogent sur Marne
01 48 73 37 67 / www.mjc-nogent.com



Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du **lundi 12 avril 2021 à 19h**

en visio-conférence

19h : Accueil en visio-conférence (sur Zoom) et émargement

19h30 : Début de l'Assemblée Générale, débats et votes en ligne

20h30 : Fin de l'assemblée

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Conformément à l'article 9 de nos statuts, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Ordinaire annuelle (AGO) qui se tiendra exceptionnellement en visio-conférence** le :

Lundi 12 avril 2021 à 19h30 (émargement dès 19h)

Les adhérents pourront rejoindre cette assemblée via le lien zoom suivant : <https://zoom.us/j/98041073459>

Ce lien sera accessible depuis le mail d'invitation et sur notre la page d'accueil de notre site internet : mjc-nogent.com

L'ensemble des documents utiles à cette AG sont en pièces jointes de la convocation ainsi que sur notre site

Programme :

- **Rapport moral de la Présidente (soumis au vote)**
- **Rapport d'activités : une saison en pandémie et les objectifs opérationnels**
- **Rapport financier de la trésorière: Compte de résultat de la saison 2019/2020 et Bilan au 31/08/2020**
- **Présentation du Budget Prévisionnel de la saison 2020/2021**
- **Élection des nouveaux administrateurs**
- **Questions diverses**

L'assemblée générale est l'occasion de venir vous exprimer sur cette saison passée ensemble, de peser sur les décisions à venir concernant les actions à mettre en place, les tarifs, les orientations à prendre.

A réception de ce courrier, vous avez aussi l'opportunité de me solliciter pour indiquer votre souhait de postuler au Conseil d'Administration de la MJC. **Votre avis nous intéresse et votre implication est indispensable !**

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts (un seul pouvoir par adhérent). De plus, les enfants de moins de 16 ans doivent être représentés par un de leurs parents. Tous les documents nécessaires à votre information (rapport moral, d'activités et financier) seront tenus à votre disposition à l'accueil de la MJC à partir du mardi 9 mars.

Je compte particulièrement sur votre présence, et dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Béatrice SAGASPE



POUVOIR

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 12 avril 2021
MJC Louis Lepage**

Je, soussigné Mme/M. ,

donne pouvoir à Mme/M.

afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2021 de la MJC Louis Lepage de Nogent sur Marne afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à

le

signature